



DOSSIER FAMILIAL

Année 2015-2016

SERVICE PÉRISCOLAIRE

NOM ENFANT(S) :		
ETABLISSEMENT SCOLAIRE : <input type="checkbox"/> Moguérou <input type="checkbox"/> Ange Gardien		
REGIE PERISCOLAIRE et RESTAURANT SCOLAIRE 6, rue Louis Pasteur	ALSH, GARDERIE et ANIMATION JEUNESSE 10, rue du Laber	ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS 10, rue du Laber
02 98 24 43 13 Marie Line MOAL	02 98 19 31 31 - 02 98 19 31 32 Cathy LEGRAND - Inès BOTHEREL	06 70 51 09 04 Stéphane PERON

Le Responsable Légal (père, mère, tuteur, autre...)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

(domicile) (professionnel)

(portable) (mail)

N° SS sous lequel le ou les enfant(s) sont enregistré(s) :

N° ALLOCATAIRE CAF :

Situation : Marié(e) divorcé(e) autres.....

Le Conjoint

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

(domicile) (professionnel)

(portable) (mail)

INSCRIPTION(S) AU SERVICE PERISCOLAIRE

1^{er} ENFANT

fille garçon

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE :Classe :

RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire OUI NON (cf fiche sanitaire)

ALSH 3 à 5 ans ALSH 6 à 11 ans

ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)

GARDERIE TAPS

2^{ème} ENFANT

fille garçon

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE :Classe :

RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire OUI NON (cf fiche sanitaire)

ALSH 3 à 5 ans ALSH 6 à 11 ans

ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)

GARDERIE TAPS

3^{ème} ENFANT

fille garçon

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE :Classe :

RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire OUI NON (cf fiche sanitaire)

ALSH 3 à 5 ans ALSH 6 à 11 ans

ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)

GARDERIE TAPS

4^{ème} ENFANT

fille garçon

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE :Classe :

- RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire OUI NON *(cf fiche sanitaire)*
- ALSH 3 à 5 ans ALSH 6 à 11 ans
- ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)
- GARDERIE TAPS
-

5^{ème} ENFANT

fille garçon

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE :Classe :

- RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire OUI NON *(cf fiche sanitaire)*
- ALSH 3 à 5 ans ALSH 6 à 11 ans
- ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)
- GARDERIE TAPS

AUTORISATIONS

Je soussigné(e)....., responsable légal
de(s) l'enfant(s)

- **autorise** l'organisateur à transporter mon (ou mes) enfant(s) par les moyens jugés utiles
OUI NON
- **autorise** la prise de photos et de vidéos par la Mairie lors des activités organisées par elle à des fins d'illustration dans ses différents supports de communication
OUI NON
- **autorise** mon (ou mes) enfant(s) à quitter seul(s) la structure après les activités :
 ALSH GARDERIE TAPS ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS
- **autorise** les enseignants à récupérer mon enfant à l'accueil périscolaire ou à la cantine lors d'évènements exceptionnels en accord avec le personnel encadrant de la commune.
OUI NON
- **autorise** les personnes suivantes à venir chercher mon (ou mes) enfant(s) :

(cf tableau au verso de la fiche sanitaire et à remplir obligatoirement)

LA ROSKO CARTE



Afin de faciliter la vie quotidienne tout en améliorant l'efficacité des services administratifs, la ville a mis en place la Rosko Carte. Les enfants inscrits au secteur périscolaire par l'intermédiaire de ce bulletin auront ainsi une carte nominative.

Lorsqu'il arrive à l'école ou à l'accueil loisirs de Kerjoie, l'enfant (ou le parent) qui doit utiliser un des services périscolaires indique en sélectionnant les symboles, s'il fréquente la garderie, l'accueil de loisirs et/ou s'il déjeune au restaurant scolaire (PRETI SKOL). Puis il présente sa carte devant la badgeuse qui reconnaît son identité.

En fin de journée, s'il a été à la garderie, il sélectionne le symbole et repasse son badge. Le badgeage déclenchera un état de présences (confirmé par des contrôles) duquel découlera une facturation mensuelle des divers services utilisés.

En l'absence de badgeage, le tarif maximum sera appliqué !

Attention : La première Rosko Carte est gratuite. Si elle est perdue ou détériorée, il conviendra de prévenir le service périscolaire. Une seconde carte sera établie et facturée 10,00 €.

MODALITES DE PAIEMENT

Une facture est adressée mensuellement aux familles. Elle doit être réglée à la régie périscolaire à la Mairie.

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT POUR TOUT DOSSIER

- ☞ une fiche sanitaire par enfant datée et signée
- ☞ la photocopie du carnet de vaccination
- ☞ le permis à points daté et signé
- ☞ dernier avis d'imposition ou de non-imposition **si vous n'êtes pas allocataire de la CAF**

**Dépôt du dossier accompagné
des pièces justificatives demandées à rendre avant le 30 juin 2015 :**

- ✓ à la Mairie 6, rue Louis Pasteur
- ou
- ✓ à l'établissement scolaire